

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_aveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_aveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 19 mai 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

**Alors qu'ils ne sont plus soutenus que par les seuls abbés Celier et Laguérie, les Dominicains d'Avrillé tentent désormais de minimiser leur défense de la validité sacramentelle de la pseudo-consécration épiscopale conciliaire.**

Un communiqué de *Rore Sanctifica* : Réponse au *Sel de la terre* n°60 (fin avril 2007) -  
Un appel catholique du CIRS aux Dominicains d'Avrillé - Réfutation des arguments de l'abbé Portail  
(*Le Chardonnet* – janvier 2007)

**Communiqué du CIRS du 17 mai 2007 téléchargeable depuis :**  
[http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-17\\_SdT\\_60.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-17_SdT_60.pdf)

Le CIRS<sup>1</sup> vient de publier sur son site internet un communiqué du 17 mai 2007 qui répond au numéro 60 de la revue le *Sel de la terre* des Dominicains d'Avrillé.

Nous en citons ci-dessous quelques extraits. Après que l'abbé Celier se soit complètement décrédibilisé par son articulet-pamphlet<sup>2</sup> de *Fideliter* (mai-juin 2007), nous découvrons qu'Avrillé a amorcé dès mars-avril (leur n°60 est paru vers fin avril et a donc été rédigé un mois plus tôt) une stratégie qui s'apparente à un repli tactique.

Cette tactique de repli consiste à minorer leur rôle et à mettre en avant l'abbé Portail, alors que celui-ci, tout en reconnaissant son incompetence sur ce sujet, les déjuge sur la question des rites orientaux puisqu'il se refuse de les suivre, et qu'il reproduit, sur le plan théologique, un faux argument déjà énoncé par le Père Pierre-Marie de Kergorlay (plaquette '*Sont-ils évêques ?*'), faux argument que l'abbé Cekada avait déjà réfuté<sup>3</sup> et qu'il a dû réfuter à nouveau face à l'articulet-pamphlet de l'abbé Celier en début mai 2007.

<sup>1</sup> Comité international *Rore Sanctifica* – [www.rore-sanctifica.org](http://www.rore-sanctifica.org)

<sup>2</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-04-B-00-Le\\_CIRS\\_replique\\_a\\_l\\_abbé\\_Celier.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-04-B-00-Le_CIRS_replique_a_l_abbé_Celier.pdf) et [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-02\\_Replique\\_a\\_Abbe\\_Celier.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-02_Replique_a_Abbe_Celier.pdf) et [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-01\\_Abbe\\_Cekada\\_replique\\_a\\_Celier.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-01_Abbe_Cekada_replique_a_Celier.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-01-27-FR\\_AbbeCEKADAToujoursNul-ReponsesAuxObjectionsJanv2007FRANCAIS1.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-01-27-FR_AbbeCEKADAToujoursNul-ReponsesAuxObjectionsJanv2007FRANCAIS1.pdf)

Le CIRS lance un appel à Avrillé en toute courtoisie et avec un sens catholique, car il est grand temps que les Dominicains d'Avrillé abandonnent la pseudo-démonstration inventés par le trio infernal des réformistes liturgistes modernistes antichrists, Bugnini :.-DomBotte-Lécuyer, et qu'ils entreprennent un travail sérieux.

Les études du CIRS et de l'abbé Cekada, placées sur le site [www.rore-sanctifica.org](http://www.rore-sanctifica.org) ont déjà largement démystifiée publiquement la question.

Aujourd'hui, les Dominicains d'Avrillé ne trouvent plus comme soutiens publics et inconditionnels que l'IBP<sup>4</sup> et l'abbé Celier ! Quels soutiens compromettants !

Bientôt ce sera l'abbé Aulagnier lui-même dont on aura déjà pu mesurer la rigueur en ce qui concerne les questions touchant à la théologie du véritable Sacerdoce catholique et à la fidélité envers l'œuvre de sauvetage et de pérennité de ce dernier fondée par Mgr Lefebvre.

Quel retournement de situation pour les dominicains pour avoir suivi l'ancien Anglican (version méthodiste) Mgr Williamson, le complice discret de l'abbé Schmidberger pour faire réussir le ralliement de la FSSPX !  
**Et quel abandon du combat de Mgr Lefebvre par ces Dominicains qui s'étaient jusque là présentés comme le pôle de l'orthodoxie et de la fermeté au sein de la Tradition !**

Qui va continuer encore à les suivre ?

**Père Innocent-Marie et abbés Celier-Laguérie : même combat ?**

C'est la situation objective du printemps 2007 !

Qui l'eût crû il y a encore deux ans ?

Et que d'évolutions soudaines et d'arrière-pensées démasquées en quelques mois.

L'étude des faits est accablante et la particularité de la question des sacres est qu'elle est incarnée, purement factuelle et tout à fait constatable par quiconque connaît les principes de la doctrine catholique, les enseignements irréformables et infaillibles du Magistère catholique (en particulier Pontifical), les Actes du Saint Siège et les textes et les études à présent largement publiés sur la question.

**Refuser d'entreprendre ce travail sérieux et rigoureux au seul motif de la gravité des conséquences serait simplement « puéril » dit le CIRS, et ne résoudra en rien la grave situation dans laquelle se trouve aujourd'hui ce qui reste d'Eglise catholique sur terre.**

Ce n'est pas nous qui sauverons l'Eglise, mais notre Seigneur Jésus Christ Lui-même !

Il n'exige pas de nous la victoire : IL EXIGE SEULEMENT DE NOUS, DE CONTINUER A COMBATTRE FIDELLEMENT. C'EST A CE PRIX SEUL QU'IL NOUS A PROMIS NOTRE SALUT PERSONNEL.

Alors continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

**Quelques extraits du communiqué du CIRS du 17 mai 2007**

**Le document complet est téléchargeable depuis le site de *Rore Sanctifica***

Acculé par les évidences désormais publiques qui ruinent entièrement sa pseudo-« démonstration » extrinsèque de validité sacramentelle du nouveau rite épiscopal promulgué le 18 juin 1968 par Montini-Paul VI, par « analogie » alléguée avec des rites sacramentels orientaux d'ordination et avec la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, le Père Pierre-Marie d'Avrillé tente à présent, dans

---

<sup>4</sup> IBP : Institut du Bon Pasteur, rallié à la Rome de l'abbé apostat Ratzinger

le *Sel de la terre*<sup>5</sup> n°60, d'amorcer un repli, mais sans pour autant encore accepter de reconnaître publiquement ses erreurs, ni les retirer de la diffusion de sa revue.

Nous en prenons acte, mais nous souhaitons **tout d'abord rétablir la réalité des faits.**

Nous constatons aussi, que bien que s'étant avancés tout autant, et même au-delà même que l'abbé Portail sur l'analyse intrinsèque de la forme sacramentelle essentielle (en particulier en justifiant l'onctionisme du Père Lécuyer, a contrario de l'analyse de l'abbé Chautard de la théologie déviante du Sacerdoce professée par Lécuyer), les Dominicains d'Avrillé tentent de laisser croire que l'abbé Portail (qui souligne du reste lui-même son incompetence sur le sujet) serait aujourd'hui allé plus loin dans l'analyse intrinsèque de la forme sacramentelle essentielle du nouveau rite épiscopal. Ce procédé laisse entendre que désormais Avrillé tente de passer ce dossier épineux à l'abbé Portail.

Mais cette attitude n'est pas honnête, car elle ne respecte pas les faits et la vérité. Procédé d'autant plus discutable que l'abbé Portail reprend un argument déjà avancé par Avrillé, alors qu'Avrillé le présente comme nouveau. Et l'abbé Cekada a déjà réfuté le Père Pierre-Marie sur ce sujet en janvier 2007. Et voilà qu'Avrillé fait semblant de le découvrir chez l'abbé Portail, ne tenant visiblement aucun compte de la réfutation de l'abbé Cekada. L'abbé Celier a de nouveau répété ce sophisme en mai 2007, et l'abbé Cekada a dû le réfuter une deuxième fois. La réfutation de l'abbé Cekada sera donc répétée une troisième fois pour Avrillé cette fois-ci !

Bien que nous donnions ici des arguments de réfutation de l'article de l'abbé Portail, **nous reviendrons plus tard et ailleurs sur ce texte de l'aumônier du MJCF.**

### Table des matières

- 1 Les dominicains d'Avrillé tentent de minorer leur rôle dans la défense de la prétendue « validité » sacramentelle du nouveau pseudo-rite épiscopal
- 2 La réalité du rôle de fer de lance des Dominicains d'Avrillé en faveur de la prétendue « validité » sacramentelle du pseudo-rite épiscopal promulgué par Montini-Paul VI
- 3 Pourquoi cette tentative de minimisation de leur position, et ce recul discret d'Avrillé ?
- 4 Un repli peu habile et peu honnête pour se défaire grossièrement sur l'abbé Portail
- 5 L'argumentation de l'abbé Portail pour justifier la prétendue « validité » sacramentelle est erronée
- 5.1 Une légèreté et une inconséquence de l'attitude de l'abbé Portail qui auto-contradit sa recommandation du tutorisme
- 5.2 La pensée floue et équivoque de l'abbé Portail
- 5.3 L'abbé Portail reprend un argument du Père Pierre-Marie et déjà réfuté par l'abbé Cekada qui a répété ensuite sa réfutation à l'égard d'Avrillé
- 5.4 Un abus d'interprétation de la forme essentielle introduit par l'artifice de la transformation d'une proposition relative en proposition infinitive exprimant un complément circonstanciel de but.
- 5.5 Chez l'abbé Portail, une confusion similaire aux Anglicans entre pouvoir sacramentel et grâce sacramentelle
- 5.6 L'abbé Portail veut faire d'une forme hérétique, une forme qui satisferait aux critères du Pape Pie XII
- 5.7 Le Père Pierre-Marie Avrillé voudrait laisser croire qu'il ne se serait pas exprimé sur la validité intrinsèque de la nouvelle forme
- 5.7.1 La *Notitia IV* a déjà souligné que le Père Pierre-Marie d'Avrillé épouse les conceptions du Père Lécuyer sur le *Spiritus principalis* comme don créé
- 5.7.2 Avrillé justifiant l'onctionisme du Père Lécuyer a déjà été implicitement désavoué par l'abbé Chautard (FSSPX)
- 5.8 Conclusion sur l'article de l'abbé Portail
- 6 Qu'est-ce qui est en jeu sur le fond et qu'attendons-nous d'Avrillé ?
- 6.1 Retour sur notre proposition de *disputatio* rejetée par Avrillé dès le printemps 2006
- 6.2 Les points précis qu'Avrillé doit désormais revoir en face des faits et des évidences désormais publiques
- 6.2.1 L'abandon de la pseudo-« démonstration » de validité sacramentelle extrinsèque par allégations fallacieuses à des rites sacramentels orientaux, reprise des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968
- 6.2.2 La reconnaissance du mensonge public de Montini-Paul VI en 1968 sur les rites sacramentels orientaux
- 6.2.3 La reconnaissance de la sacramentalité de l'épiscopat

---

<sup>5</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque\\_rore\\_sanctifica/04-rite\\_de\\_paul\\_6-invalidite\\_du\\_rite\\_episcopal/2007-04-27-%20Pere\\_Pierre-Marie\\_-\\_Le\\_Sel\\_de\\_la\\_terre-n60-pages207-209/RORE-2007-04-27-FR\\_Sel-N60-Pierre-Marie-Sacres-Texte-Word.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/04-rite_de_paul_6-invalidite_du_rite_episcopal/2007-04-27-%20Pere_Pierre-Marie_-_Le_Sel_de_la_terre-n60-pages207-209/RORE-2007-04-27-FR_Sel-N60-Pierre-Marie-Sacres-Texte-Word.pdf)

- 6.2.4 L'arrêt de la confusion entre la *potestas ordinis* et la *gratia ordinis* dans l'interprétation de la forme sacramentelle essentielle épiscopale
- 6.2.5 La reconnaissance de l'intention anti-catholique publique et officielle des réformateurs modernistes liturgistes antichrists
- 7 Quelle suite pour les dominicains d'Avrillé ? Un appel catholique du CIRS aux dominicains

### **Section 1 - Les dominicains d'Avrillé tentent de minorer leur rôle dans la défense de la prétendue « validité » sacramentelle du nouveau pseudo-rite épiscopal**

Dans le n°60 du *Sel de la terre*, les Dominicains d'Avrillé tentent de minimiser leur positionnement dans la défense de la prétendue « validité » sacramentelle du nouveau rite de consécration épiscopale :

*« Dans Le Chardonnet n° 224 (janvier 2007), M. l'abbé Nicolas Portail s'engage dans la polémique sur la validité du rite de consécration des évêques promulgué par Paul VI.*

*Dans un article «sans prétention aucune» mais non sans mérites, il commence par présenter les divers avis. Il nous range parmi les «ceux qui défendent la validité du rite de Paul VI», sans doute parce que nous sommes le point de mire des partisans de l'opinion contraire. Mais en réalité, nous n'avons pas eu cette prétention. Nous avons simplement montré qu'aucune preuve sérieuse n'a été apportée contre la validité du nouveau rite, même si de nombreux arguments militent contre sa légitimité.*

*Notre démarche était donc essentiellement «défensive». Elle visait à montrer que le principal argument des partisans de l'invalidité du nouveau rite (à savoir que le nouveau rite n'avait aucune correspondance parmi les rites orientaux, et par conséquent que la constitution apostolique de Paul VI promulguant le nouveau rite contenait un mensonge flagrant) était faux.*

*Nous avons aussi montré que les autres arguments en faveur de la nullité du nouveau rite étaient pareillement sans valeur probante » Père Pierre-Marie, Sel de la terre, n°60 (avril 2007)*

Cette tournure très cléricale : « Il [l'abbé Portail] nous range parmi les «ceux qui défendent la validité du rite de Paul VI», sans doute parce que nous sommes le point de mire des partisans de l'opinion contraire. Mais en réalité, nous n'avons pas eu cette prétention », en dit long **sur l'absence de conviction actuelle d'Avrillé sur leurs propres arguments**

(...)

### **Section 3 - Pourquoi cette tentative de minimisation de leur position, et ce recul discret d'Avrillé ?**

Que s'est-il donc passé depuis début 2006, pour que, **à peine 12 mois plus tard, les Dominicains commencent à minorer leur position ?**

*« Il [l'abbé Portail] nous range parmi les «ceux qui défendent la validité du rite de Paul VI», sans doute parce que nous sommes le point de mire des partisans de l'opinion contraire. Mais en réalité, nous n'avons pas eu cette prétention » Sel de la terre, n°60*

La raison est assez simple, la pseudo-« démonstration » d'Avrillé **ne convainc plus personne qui ait pris la peine de s'informer tant soit peu**. La tentative de **répétition** dans le milieu de la Tradition catholique, de la FSSPX plus précisément, de la fausse « démonstration » des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968 a désormais totalement échoué, **cette dernière ayant désormais été désormais totalement décortiquée et absolument démystifiée par les travaux et analyses publiées par le CIRS et placées sur son site public internet [www.rore-sanctifica.org](http://www.rore-sanctifica.org)**.

L'article du *Chardonnet* de janvier 2007 est symptomatique de l'échec de cette pseudo-« démonstration » d'Avrillé.

Dans ce bulletin mensuel de l'église Saint Nicolas du Chardonnet **qui tire à 5.000 exemplaires** et est distribué dans la plupart des prieurés de la FSSPX en France, l'abbé Portail (FSSPX), aumônier du MJCF, **se refuse lui-même à soutenir la pseudo-démonstration des Dominicains :**

« Les protagonistes opposent rites orientaux à rites occidentaux, se corrigent mutuellement (le P. Pierre-Marie rectifie le Dc Coosmaraswamy, l'abbé Cékada reprend le P. Pierre-Marie...) et nous sommes bien incapables de savoir qui a raison en fin de compte ! », « Les sédévacantistes ont beau jeu de souligner cette non-correspondance entre les sacres de Paul VI et ceux des orientaux catholiques », « Mais, outre que là aussi les textes ne sont pas identiques, les sédévacantistes font remarquer que la Tradition Apostolique d'Hippolyte est connue actuellement à travers une reconstitution faite à partir de versions arabe, syriaque et éthiopienne : ce n'est donc pas le texte originel qui est en notre possession d'une part ; et d'autre part, le prêtre Hippolyte est-il vraiment catholique ? Sa liturgie fut-elle vraiment en usage chez les catholiques ? Autant de questions sans véritables réponses qui imposent une grande prudence. Finalement, le rite d'ordinations de la Tradition Apostolique (et de ses dérivés : les Constitutions Apostoliques et Le Testament de Notre Seigneur des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle), ne peut guère aider à résoudre la question posée. », « A ce stade de l'étude historico-liturgique, on pourrait croire au triomphe des partisans de l'invalidité. » Abbé Portail, *Le Chardonnet*, n°224, janvier 2007

Cette prudence de l'abbé Parisien, traduit en fait une désapprobation qui a gagné les rangs de la FSSPX, **et d'abord dans ses milieux les mieux formés doctrinalement** :

« Nous sommes bien incapables de savoir qui a raison en fin de compte ! » Abbé Portail, *Le Chardonnet*, n°224, janvier 2007

Et Avrillé fait mine d'ignorer que l'article de l'abbé Portail dans le *Chardonnet* ne soutient nullement la pseudo-« démonstration » d'Avrillé ce qui eût été le moins que pouvait attendre les moines dominicains, plus de 12 mois après la diffusion de leurs travaux dans l'ensemble des chapelles de la FSSPX.

« M. l'abbé Portail dit fort modestement : «incapable de faire des recherches poussées sur le sujet, nous avons simplement repris les arguments des uns et des autres et essayé de comprendre...». **De fait, son travail nous paraît une bonne et précieuse synthèse de la question** » *Sel de la terre*, n°60

Ainsi quand l'aumônier du MJCF déclare s'avérer « bien incapable de savoir qui a raison en fin de compte ! », Avrillé estime qu'il s'agit d'une « bonne et précieuse synthèse de la question » !

C'est ainsi que l'on peut comprendre ce début de reculade d'Avrillé.

Obtempérant sans hésitation aux injonctions des partisans *a priori* de la validité sacramentelle de la nouvelle consécration épiscopale conciliaire à l'été 2005, les Dominicains d'Avrillé, se sont empressés à produire en novembre 2005 une étude qui reproduise et vulgarise l'argumentaire des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968.

**En agissant ainsi, ils se sont solidarisés des erreurs et des manipulations de textes de l'époque.**

**Et leur crédit en été atteint.**

Leur réputation de compétence et de sérieux scientifique qu'ils cultivaient jusque là a sombré dans cette opération.

Et leur maintien de ces faux arguments persistant, leur crédibilité risque de plonger encore plus bas et d'éloigner d'eux nombre de collaborateurs.

Confrontée à un véritable travail de fond, mené par le CIRS et ses divers collaborateurs, dont l'abbé Cékada ou Thilo Stopka, pour ne citer qu'eux, la fausse argumentation des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968 a été mise à nue, ses sources erronées et falsifiées mises au jour, ses montages divulgués.

Les textes du Magistère que ces réformateurs se sont évertués à ignorer et contredire, ont été systématiquement exhumés, révélés et mis en lumière.

L'escroquerie **d'origine anglicane** de la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome a été décortiquée et démontrée.

L'étude des Pontificaux Maronite et Jacobites a été menée à bien, et la supercherie du recours à un rite **d'intronisation purement juridictionnelle (rite du Patriarche Maronite) et nullement et en aucun cas sacramentelle**, a été mise au grand jour. Des propos recueillis très formellement auprès des autorités Maronites et Jacobites sont venus confirmer cette réalité, tout comme le droit canon oriental (canon 135) promulgué par le Pape Pie XII le 02 juin 1957 par sa lettre apostolique *Motu Proprio Cleri Sanctitati*.

(...)

A travers tout ce travail d'étude, dont le site internet du CIRS apporte désormais les éléments **et les preuves publiques, la réalité de l'énorme mensonge de Montini-Paul VI est apparue dans toute son étendue.**

Et cette formidable remise en cause des faux arguments de 1968, et donc du crime perpétré par les réformateurs modernistes liturgistes antichrists, a rejailli par rebonds sur la revue du *Sel de la terre* et sur les Dominicains d'Avrillé qui, **pendant ce temps, tels des autistes complètement sourds et aveugles à cette avalanche de nouveaux documents et preuves publiques, faisant, comme si de rien n'était, s'obstinaient à répéter et vulgariser les erreurs de 1968, pourtant désormais publiquement entièrement réfutées et démystifiées, erreurs qu'ils avaient épousées publiquement avec opiniâtreté.**

Corollaire inévitable de cette fâcheuse posture doctrinale, après avoir été abandonnés par leur propre camp, les Dominicains se voient aujourd'hui entourés et défendus dans leurs arguments par les plus ultras, les moins sérieux, et les plus compromettants partisans de la validité sacramentelle *a priori*.

C'est ainsi que l'abbé Laguérie, Supérieur de l'Institut du Bon Pasteur (IBP), et rallié de fraîche date à la Rome du nouveau rite sacramentel invalide des sacres épiscopaux, et l'abbé Celier<sup>6</sup>, relayant largement la farce théologique largement éventée de l'« *implicitisme* » sacramentel du bénédictin conciliaire Santogrossi, édité par l'abbé de Tanoïarn, lui aussi membre de l'IBP, viennent appuyer de leurs éloges encombrants et compromettants la pseudo-« *démonstration* » des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968 que, contre toute raison, continue à défendre si obstinément Avrillé.

Cette isolement d'Avrillé par ceux qui habituellement les suivent, comme ce soutien venu de milieux qui en sont si éloignés et qui d'autre part, n'apportent aucune réputation de compétence et moins encore d'études sérieuses, devient pour le moins embarrassante pour le couvent de dominicains.

Tout cela montre que **leur obstination à refuser d'emblée et par principe, toute *disputatio* (« Ce serait une perte de temps ! ») a même osé commenter avec une hauteur un peu légère le P. Pierre-Marie), et à rejeter sans les examiner ni pouvoir les réfuter, les arguments qui leur sont opposés n'aboutit qu'à une impasse.**

**Saint Paul l'a déjà affirmé : Contre la vérité On ne peut RIEN.**

Nous sommes navrés devant le spectacle qu'offre un tel comportement de la part de ces fils de Saint Dominique, alors que nous n'avons eu de cesse d'inviter à l'examen sérieux des objections graves et des pièces que nous opposons à ce pseudo-rite épiscopal.

#### **Section 4 - Un repli peu habile et peu honnête pour se défausser grossièrement sur l'abbé Portail**

Amorçant un mouvement de recul sur l'usage des rites orientaux, le Père Pierre-Marie couvre ensuite d'éloges l'abbé Portail en l'encourageant à entrer dans le débat. Puis il présente l'abbé Portail comme étant allé plus loin qu'Avrillé :

« M. l'abbé Portail va plus loin, puisqu'il s'attache à montrer que la forme<sup>7</sup> du rite de Paul VI est substantiellement identique à la forme du rite ancien, c'est-à-dire qu'elle indique la plénitude du sacerdoce et la grâce du Saint-Esprit. Vu l'importance du sujet, nous citerons l'ensemble de la démonstration de M. l'abbé Portail sur ce point » *Sel de la terre*, n°60

« Nous remercions M. l'abbé Portail d'être intervenu dans ce débat (où il avait, certes, plus de mauvais coups à attendre que de remerciements, tant certains esprits sont survoltés) » *Sel de la terre*, n°60

<sup>6</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque\\_rore\\_sanctifica/01-publications\\_de\\_rore\\_sanctifica/rore\\_sanctifica-communiqués/communiqué\\_\(2007-05\)-mai/RORE\\_Communique-2007-05-02\\_Replique\\_a\\_Abbe\\_Celier.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-communiqués/communiqué_(2007-05)-mai/RORE_Communique-2007-05-02_Replique_a_Abbe_Celier.pdf)

<sup>7</sup> M. l'abbé Portail examine aussi la question de la matière, mais sans apporter grand chose de nouveau à ce que nous avons déjà dit.

Ce comportement a les apparences d'une dérobade et n'est pas très honnête, au regard de la vérité des faits.

En effet, Avrillé s'est prononcé sur la prétendue « *validité* » sacramentelle intrinsèque de la nouvelle forme essentielle de la consécration épiscopale **tout autant que l'abbé Portail. Plus encore, Avrillé s'est livré à une défense du Père Lécuyer, tentant – contre l'évidence des écrits du Père Lécuyer lui-même - de le laver de tout soupçon d'onctionisme.**

L'abbé Portail, lui, au contraire reste absolument muet sur le Père Lécuyer. Et il reproduit l'un des faux arguments avancé par le Père Pierre-Marie dans la plaquette '*Sont-ils évêques ?*'

Il faut dire aussi, pour bien comprendre le comportement des Dominicains d'Avrillé, que nous avons mis en évidence dans notre communiqué<sup>8</sup> du 5 janvier 2007 que l'abbé Chautard (FSSPX), professeur à l'Institut Universitaire Saint Pie X, a produit en octobre 2005 lors du Symposium théologique de la FSSPX **une analyse accablante de la pensée du Père Lécuyer et de sa théorie « *déviante* » du Sacerdoce céleste**, et que lorsque l'on applique son analyse de l'interprétation de la théophanie du Jourdain à la nouvelle forme essentielle du nouveau rite épiscopal, l'hérésie de cette nouvelle « *forme sacramentelle essentielle* » apparaît.

Au moment où le *Chardonnet* de janvier 2007 est sorti nous n'avions pas encore publié ce communiqué et l'abbé Portail n'avait peut être pas connaissance des travaux de son confrère Parisien.

Cette analyse de l'abbé Chautard est tout à fait en phase, quoique juste un ton en dessous, du très célèbre sermon<sup>9</sup> de Mgr Tissier de Mallerais aux ordinations d'Ecône le 27 juin 2002.

## **Section 5 - L'argumentation de l'abbé Portail pour justifier la prétendue « *validité* » sacramentelle est erronée**

Nous reviendrons dans un communiqué du CIRS sur le texte de l'abbé Portail. Ce communiqué est actuellement en préparation et va prochainement paraître.

Nous n'allons pas nous lancer ici dans une réfutation détaillée de l'argumentation superficielle de l'abbé Portail qui tente à son tour de justifier la prétendue validité.

Néanmoins, nous reprenons quelques éléments de ce prochain communiqué consacré à l'article de l'abbé Portail, afin de signaler quelques faits qui ruinent l'argumentation de l'aumônier du MJCF

### **Section 5.1 Une légèreté et une inconséquence de l'attitude de l'abbé Portail qui auto-contradit sa recommandation du tutorisme**

(...)

### **Section 5.2 La pensée floue et équivoque de l'abbé Portail**

(...)

### **Section 5.3 L'abbé Portail reprend un argument du Père Pierre-Marie et déjà réfuté par l'abbé Cekada qui a répété ensuite sa réfutation à l'égard d'Avrillé**

(...)

### **Section 5.4 Un abus d'interprétation de la forme essentielle introduit par l'artifice de la transformation d'une proposition relative en proposition infinitive exprimant un complément circonstanciel de but.**

(...)

### **Section 5.5 Chez l'abbé Portail, une confusion similaire aux Anglicans entre pouvoir sacramentel et grâce sacramentelle**

<sup>8</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-01-05-FR\\_Communique\\_Sacerdoce\\_Lecuyer.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-01-05-FR_Communique_Sacerdoce_Lecuyer.pdf)

<sup>9</sup> <http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/27-Juin-2002-Sermon-de-Mgr-Tissier-a.pdf>

(...)

## **Section 5.6 L'abbé Portail veut faire d'une forme hérétique, une forme qui satisferait aux critères du Pape Pie XII**

(...)

## **Section 5.7 Le Père Pierre-Marie Avrillé voudrait laisser croire qu'il ne se serait pas exprimé sur la validité intrinsèque de la nouvelle forme**

(...)

### **Section 5.7.1 La *Notitia IV* a déjà souligné que le Père Pierre-Marie d'Avrillé épouse les conceptions du Père Lécuyer sur le *Spiritus principalis* comme don créé**

(...)

### **Section 5.7.2 Avrillé justifiant l'onctionisme du Père Lécuyer a déjà été implicitement désavoué par l'abbé Chautard (FSSPX)**

(...)

## **Section 5.8 - Conclusion sur l'article de l'abbé Portail**

Comme nous l'avons écrit, nous reviendrons sur l'article de l'abbé Portail dans un communiqué particulier. Nous avons simplement voulu montrer ici, sur quelques arguments, que sa pseudo-démonstration de la prétendue validité n'a pas plus de valeur que celle d'Avrillé qui a précédé.

Nous ajoutons que **dans la dernière partie de son article, l'abbé Portail développe et affirme la doctrine du tutorisme, ce que nous ne pouvons que saluer**. Et pour la première fois, un prêtre de la FSSPX va aussi loin dans l'affirmation du tutorisme, ce qui était pourtant la praxis de Mgr Lefebvre.

## **Section 6 - Qu'est-ce qui est en jeu sur le fond et [qu'attendons-nous d'Avrillé ?](#)**

### **Section 6.1 - Retour sur notre proposition de disputatio rejetée par Avrillé dès le printemps 2006**

Il y a un an environ, l'un de nos correspondants a pris contact avec les Dominicains d'Avrillé pour leur proposer une *disputatio*, selon des règles équitables et précises. Notre Comité leur a fait savoir par la bouche de ce correspondant que nous exigeons l'organisation d'un véritable échange d'arguments, loyal, sans manipulation, et offrant des garanties. Et c'est bien à cette fin que nous avons alors proposé une organisation qui en fournissait toutes les garanties de liberté et d'équité des discussions.

Nous proposons la présence de deux modérateurs, tous deux polytechniciens de formation, l'un en rapport avec nous, et l'autre connu pour être un partisan *a priori* de la validité sacramentelle de la nouvelle consécration épiscopale conciliaire. Ensuite nous posons **entr'autres comme conditions que les échanges soient intégralement enregistrés et que les documents nécessaires au débat soit disponibles et exposés en séance**.

Cette proposition a été rejetée, avec une arrogance que nous regrettons de la part d'un fils de Saint Dominique, par le Père Pierre-Marie d'Avrillé : « *Ce serait une perte de temps !* » **a même osé commenter avec une hauteur un peu légère le P. Pierre-Marie**.

Et il s'en est suivi une suite de persiflages de sa part à l'égard de notre Comité et du sérieux de nos travaux dans les numéros suivants du *Sel de la terre*.

A l'opposé, nous saluons l'abbé Portail qui a eu l'honnêteté de prendre en considération nos travaux, sans moquerie.

Nous ne relèverons même pas les propos indignes de l'abbé Celier dans son numéro 177 (mai-juin 2007) de *Fideliter* qui le déconsidèrent (si cela est encore possible).



Nous lui avons répondu<sup>10</sup> sur le fond et avons classé son article à la place qu'il mérite sur notre site (voir la rubrique « *Bêtisier* »<sup>11</sup>)

En réponse à ce comportement d'Avrillé nous attendons toujours ce qui est resté invariablement notre souhait depuis le début, c'est-à-dire **la prise en compte très sérieuse, honnête et scientifique**, des objections très fondées que nous soulevons et des pièces que nous opposons à la prétendue « *validité* » sacramentelle du nouveau pseudo-rite épiscopal.

## **Section 6.2 - Les points précis qu'Avrillé doit désormais revoir en face des faits et des évidences désormais publiques**

Au vu des arguments qui ont déjà été publiés et dont les preuves figurent en abondance dans nos études et nos communiqués sur notre site internet<sup>12</sup>, nous attendons plusieurs choses d'Avrillé dans un premier temps. Ajoutons que notre motivation consiste à faire progresser la mise à jour de la vérité dans cette affaire et non pas à revenir sur des jugements publics envers notre Comité quels qu'ils aient pu être ni à revenir sur des considérations de personne.

### **Section 6.2.1 - L'abandon de la pseudo-« démonstration » de validité sacramentelle extrinsèque par allégations fallacieuses à des rites sacramentels orientaux, reprise des réformateurs modernistes liturgistes antichrists de 1968**

(...)

### **Section 6.2.2 - La reconnaissance du mensonge public de Montini-Paul VI en 1968 sur les rites sacramentels orientaux**

(...)

### **Section 6.2.3 - La reconnaissance de la sacramentalité de l'épiscopat**

(...)

### **Section 6.2.4 - L'arrêt de la confusion entre la *potestas ordinis* et la *gratia ordinis* dans l'interprétation de la forme sacramentelle essentielle épiscopale**

(...)

### **Section 6.2.5 - La reconnaissance de l'intention anti-catholique publique et officielle des réformateurs modernistes liturgistes antichrists**

(...)

## **Section 7 - Quelle suite pour les dominicains d'Avrillé ? Un appel catholique du CIRS aux dominicains**

**Une fois ces 5 points agréés, la situation d'un débat sur le fond pour la forme essentielle sera clarifiée et assainie.** Il est inutile de passer du temps à ressasser de faux arguments qui ont été maintes et maintes fois réfutés.

Bien au contraire, il n'est que temps de prendre en considération avec sérieux les graves objections que nous avons apportées et les pièces que nous avons opposées à la prétendue « *validité* » sacramentelle de ce nouveau pseudo-rite épiscopal.

Dans cette étude, **nous ne recherchons nullement l'humiliation des uns ou des autres, mais nous souhaitons ABSOLUMENT que la vérité triomphe en tout premier lieu TOTALEMENT ET PUBLIQUEMENT.**

<sup>10</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE\\_Communique-2007-05-02\\_Replique\\_a\\_Abbe\\_Celier.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-02_Replique_a_Abbe_Celier.pdf)

<sup>11</sup> <http://www.rore-sanctifica.org/humour-et-betisier.html>

<sup>12</sup> <http://www.rore-sanctifica.org>

Les conséquences sont dramatiques, ce n'est qu'ensuite qu'il incombera aux autorités de prendre leurs responsabilités pour faire face aux conséquences désastreuses de cet attentat inouï et sans précédent dans toute l'histoire de l'Eglise contre l'épiscopat catholique sacramentellement valide de rite latin.

Différer l'étude franche et théologique du sujet, avec toute la rigueur scientifique requise, au motif de fuir un « *scénario catastrophe* » selon les mots de l'abbé Portail, **n'est qu'une attitude puérile qui ne règle rien.**

Bien au contraire la fuite de la vérité et des responsabilités de la part des clercs dans cette affaire historique ne peut que contribuer à aggraver le mal actuel qui ne s'est que trop étendu tel un cancer mortel et qui, s'il n'est pas endigué à temps, **finira par causer la disparition pure et simple de l'épiscopat catholique sacramentellement valide.**

Assumant pleinement nos responsabilités catholiques, **ayant placé les travaux du CIRS sous la protection spéciale du Saint Esprit, et confiant dans la protection que Notre Seigneur Jésus-Christ a promis à Son Eglise**, nous attendons désormais la réponse d'Avrillé à notre appel, en émettant ardemment le vœu que ces fils de Saint Dominique aient l'humilité de **sortir de cette position, mortelle pour eux-mêmes comme pour leurs fidèles et leurs familles, par une rétractation qui les grandira et leur restituera tout leur crédit, et mieux encore**, pour le bien des âmes et la préparation **du futur triomphe des règnes du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé promis par Notre Seigneur Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge Marie à Paray-Le-Monial et à Fatima.**

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>